



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012007	et clos le	31122007	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)				ou réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration				Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
SIE DE LANNION Kroas Hent Perros BP 444 22305 LANNION					
<b>A IDENTIFICATION</b>				<b>B ACTIVITÉ</b>	
Identification du destinataire				Activités exercées (souligner l'activité principale)	
ZETA BIOTECH  4 RUE LOUIS DE BROGLIE  22300 LANNION					
651	318162	48466313300029			
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
le téléphone : 0296481488					

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b> ①	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
<b>2 Plus-values à long terme</b> imposables au taux de 15 % ②		<b>2bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%</b> (ligne 17 ou 591 du tableau n° 2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1 ② bis)				
<b>2ter Plus-values</b> imposables au taux de 16,5 % ② ter		<b>2quater Plus-values</b> imposables au taux de 0% (ou 8% pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007) (art. 219a quinquièmes du CGI) ② quater		<b>2quinquièmes Plus-values exonérées</b> (art. 238 quinquièmes du CGI) ② quinquièmes		

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater.

entreprises nouvelles art 44 sexies <input type="checkbox"/>	créées en Corse, art 208 sexies <input type="checkbox"/>	sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C du CGI) <input type="checkbox"/>	zone franche Corse art 44 decies <input type="checkbox"/>
entreprises nouvelles art 44 septies <input type="checkbox"/>	créées en Corse, art 208 quater A <input type="checkbox"/>	zones franches urbaines, art 44 octies ou 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs ③ bis <input type="checkbox"/>
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) <input checked="" type="checkbox"/>	bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ③	plus-values à long terme imposables aux taux de 15 % ou 8 %	
pôle de compétitivité (art. 44 undécies) <input type="checkbox"/>	(103 035)		

**D IMPUTATIONS** (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

<b>1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>	Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement			
<b>2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.</b>	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066			
<b>3. Crédits d'impôt et imputations</b>	en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise	④ prélèvement exceptionnel	⑤ bis Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
en faveur de la recherche 52 330				
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	crédit d'impôt famille	⑤ ter réduction d'impôt en faveur du mécénat	⑤ autres imputations	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Nom, adresse, téléphone, télécopie :	Y.C.L. EXPERTISE	37 Boulevard Clémenceau 22000 ST BRIEU
- du comptable et/ou du conseil <input type="checkbox"/> *	02 96 68 06 68	
n° d'agrément du CGA <input type="text"/>		

**Visa** et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables \*\*

\* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).  
\*\* Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : noms de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise comptable, n° SIRET du cabinet.

A LANNION, le \_\_\_\_\_  
Signature et qualité du déclarant

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise ZETA BIOTECH (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")  
et Date de clôture de l'exercice 31122007

**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS** (Voir renvois page 4)

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: 1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (6); 2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (7); 3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées (d); 4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (8); 5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (9); 6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (j); 7. Montant des revenus répartis (10) total (a à h).

**G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Table with 8 columns: 1. Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI); 2. Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit; 3. Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société; 4. Année au cours de laquelle le versement a été effectué; 5. à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits; 6. à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement; 7. à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6; 8. Indemnités forfaitaires, Remboursements, Indemnités forfaitaires, Remboursements.

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	ZETA BIOTECH 31122007	(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
-----------------------------------------------------------------	--------------------------	-----------------------------------------------------

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

<b>I</b>	<b>DIVERS</b>	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		

<b>J</b>	<b>CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	Montant brut des salaires, <b>abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés</b> , figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

<b>K</b>	<b>CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)</b>	
	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	Taux de 8 % * (art. 219 I a quinquies du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8%, puis de 0%, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.  
\* Le taux de 8% ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007.

<b>L   RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en <u>deux exemplaires</u> . (Articles 223 A à U du C.G.I.)			
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante <input style="width: 100px;" type="text"/>			
- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)			
bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007).	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et nos d'identification de la société mère.			

N° SIRET	<input style="width: 100%;" type="text"/>
----------	-------------------------------------------



Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2007 ou exercice

Désignation de l'entreprise ZETA BIOTECHdu 01012007Adresse 4 RUE LOUIS DE BROGLIE 22300 LANNIONau 31122007**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	VIOLA BRUNO DIRECTEUR STRATEGIE ET FINANCE	97 RUE GABRIEL VICAIRE 22700 PERROS GUIREC
2	GUYADER ANTONY DIRECTEURS PRODUITS	13 RUE DU COLONEL BREBANT 22200 PLOUMAGOAR
3	BRELIVET ANNE LISE TECHNICIENNE DE LABORATOIRE	12 rue de la chapelle saint méen 22700 SAINT QUAY PERROS
4	OLLIVIER ALAIN responsable process & industr.	11 résidence du Rhun 22660 TRELEVERN
5	TROUSSEL VIRGINIE assistante de direction	9 route de Kerwegan 22560 PLEUMEUR BODOU
6		
7		
8		
9		
10		

## RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
							aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1	52 759				52 759				52 759
2	52 514				52 514				52 514
3	17 580				17 580				17 580
4	13 731				13 731				13 731
5	5 753				5 753				5 753
6									
7									
8									
9									
10									
**	142 337				142 337				142 337

\*\* TOTAUX

**B - AUTRES FRAIS**

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE** (v. notice ① :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2007 (total col.9 + total col.10) ⑩	142 337	- de l'exercice 2007 ⑩	0
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire

A LANNION le \_\_\_\_\_

Signature :

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 4 RUE LOUIS DE BROGLIE 22300 LANNION Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 48466313300029 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>31122007</u>		N-1 <u>31122006</u>		
				Net 3		Net 4		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	161 629	AC	15 944	145 685		
	Frais de développement *	CX	195 284	CQ	34 141	161 144	60 045	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 617	AG	2 239	20 379	33	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	161 530	AS	33 002	128 527	49 763	
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 854	AU	4 265	13 589	3 425	
Immobilisations en cours	AV	28 640	AW		28 640			
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15	15	
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	1 980	BI		1 980	1 980		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>589 550</b>	<b>BK</b>	<b>89 590</b>	<b>499 959</b>	<b>115 262</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 536	BM	2 536	1 500	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	729	BS	729		
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 782	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 228	BY	13 228		
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	166 341	CA	166 341	185 782	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 216 767	CE	53 006	1 163 761	
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	89 661	CG	89 661	56 901	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 229	CI	11 229	6 424	
		<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 500 489</b>	<b>CK</b>	<b>53 006</b>	<b>1 447 483</b>	<b>252 389</b>
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	DIVERS	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 090 039</b>	<b>IA</b>	<b>142 597</b>	<b>1 947 442</b>	<b>367 651</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 980	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....295.....655.....)	DA	295 655		39 614
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 435 060		29 934
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 897		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(50 840)		56 806
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 683 772		126 353
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 000		69 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	2 693		91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 987		10 170
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 185		13 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	80 805		
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			148 800
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	263 670		241 297	
Ecarts de conversion passif *	(V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 947 442		367 651	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	194 670		241 297	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ZETA BIOTECH				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	482	FB		FC	482		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	160	FE		FF	160	
			FG	10 900	FH		FI	10 900	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 542	FK		FL	11 542		
	Production stockée*					FM	729		
	Production immobilisée*					FN	124 700	70 584	
	Subventions d'exploitation					FO	166 598	96 200	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		5 739	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	303 586	172 525
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	317		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 337	3 328	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 036)	(1 500)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	125 284	54 873	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 619	1 901	
	Salaires et traitements*					FY	145 528	81 335	
	Charges sociales (10)					FZ	18 979	11 241	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	64 056	25 654
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)			AZ		GE	260	1	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	362 345	176 834
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(58 759)	(4 309)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	713	852	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	16 776		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	17 488	852	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	53 006		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 616	86	
	Différences négatives de change					GS	20		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	2 131		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	60 773	86
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(43 285)	766	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(102 044)	(3 543)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 125
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	807
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 125 807
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(1 125) (807)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(52 330) (61 156)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	321 074 173 377
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	371 914 116 571
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(50 840) 56 806
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	990
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 739
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	260
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
AMENDES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SUR EXERCICES ANTERIEURS		135	
		990	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
AJUSTEMENT COMPTE DE TIERS ET DIVERS		Charges antérieures	Produits antérieurs
		990	

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	70 584	D8	D9	286 329
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	309	KE	KF	22 309
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants	M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3		KS	62 973	KT	KU	98 557
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW	KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 935	LC	LD	12 919
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	67 908	LO	LP	111 476
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
Autres participations					8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 980	1U	1V		
TOTAL IV					LQ	1 980	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	140 781	ØH	ØJ	420 113	

  

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	356 913	D7	356 913
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	22 617	1X	22 617
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	161 530	ML	161 530
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	17 854	MU	17 854
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	179 384	NI	179 384	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 980	2G	1 980
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 980	2H	1 980
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	560 894	ØM	560 894	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY	10 540	EL	39 545	EM		EN	50 085
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	275	PF	1 963	PG		PH	2 239
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13 209	QA	19 793	QB		QC	33 002
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 510	QM	2 755	QN		QO	4 265
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	14 719	QV	22 548	QW		QX	37 267
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	25 534	ØP	64 056	ØQ		ØR	89 590

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO						
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ				

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice * 4
Désignation de l'entreprise : <u>ZETA BIOTECH</u> <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/> *</span>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH	53 006	
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 980	UV	1 980	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	13 228		13 228						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	VM	52 330		52 330					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	64 114		64 114					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		49 897		49 897					
	Charges constatées d'avance	VS		11 229		11 229					
	<b>TOTAUX</b>		VT	192 777	VU	192 777	VV				
RENVois	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	69 000			41 400			27 600	
		à plus de 1 an à l'origine	VH								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	42 987		42 987						
	Personnel et comptes rattachés	8C	15 232		15 232						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	24 626		24 626						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	28 301		28 301						
	Obligations cautionnées										
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26		26					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	80 805		80 805						
	Groupe et associés (2)	VI	2 693		2 693						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	263 670	VZ	194 670		41 400			27 600	
RENVois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ZETA BIOTECH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>3 1 1 2 2 0 0 7</u>		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint <input type="text"/> moins part déductible * <input type="text"/> à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WC
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					WD
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I. *					WE
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)					WF
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *					WG
	Amendes et pénalités (nature : .....)					WI
	Impôt sur les sociétés et IFA acquitée en 2005 (cf. page 9 de la notice 2032)					WJ
Quote-part ( Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. )		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					ZM
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
			Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro		M8	
<b>TOTAL I</b>					WR	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
			- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)			WH
			- imposées aux taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)			WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : ( quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations )				XA
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement *					XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A)
	Entreprises créées en Corse (art. 208 sexies)	L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone franche Corse (art.44 décies)	OT	Zone franche urbaine (art. 44 octies ou 44 octies A)	OV
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont créance déagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)		ZI				XG
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	0	
		déficit (II moins I)				XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	0
					XO	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ZETA BIOTECH</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---------------------------------------------------	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés	K5
Déficits reportables	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter	YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT 2 490

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>	
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice
Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>	
	8X 8Y
	8Z 9A
	9B 9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>	
	9D 9E
	9F 9G
	9H 9J
<b>Charges à payer</b>	
	9K 9L
	9M 9N
	9P 9R
	9S 9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN YO
à reporter au tableau 2058-A :	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">↓ ligne WI</div> <div style="text-align: center;">↓ ligne WU</div> </div>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS  
(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH Néant  \*

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT** (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	56 806	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE		
<b>TOTAL I</b>		ØF	56 806	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	ZB		
	- Réserve légale	ZD	56 806	
	- Autres réserves			
	Dividendes	ZE		
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG		
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH	56 806

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail ) J7	YQ	
	- Engagements de crédit bail immobilier	YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DETAIL DES POSTES AUTRES A CHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	2 752 340
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8	XQ	11 359 9 832
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	35 870 8 502
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	- Autres comptes	ST	75 303 36 199
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	125 284 54 873
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *	YW	51 333
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS	9Z	3 568 1 568
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	3 619 1 901
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	27 206
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	54 125
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2007) *	ØB	142 337
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	JK	Plus-values à 15 % JL Plus-values à 0 % (1) JC
		JM	Plus-values à 16.5 % (2) JO Imputations JF
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	JN	Plus-values à 15 % JO
		JP	Plus-values à 16.5 % (2) Imputations JF
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		JH	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale
		JJ	N° SIRET de la société mère
- numéro de centre de gestion agréé * XP			
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés : ) YP			4
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK			% %
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1 ZR			0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

(2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus values à long terme afférentes aux titres des SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux à 16,5 % (art. 219 I du CGI).

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente* ⑨	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑩	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées		
				Court terme ⑪	Long terme ⑫	
					16,5 % (1)	15 % ou 16 % 0 % (2)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+		
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+		
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+		
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée		+		
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(A)		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)					(B)	(ventilation par taux)

(1) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007

(2) ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ou d'autres éléments d'actifs exclus du régime du long terme (art. 219 I a quater du CGI) ① *	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 4 - 5 - 7
	à 19 % ou à 15 %	à 8 % (1)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a quater, a sexies-0 ou a sexies-0 bis du CGI) *	à 15 % ou à 16,5 % (2)	à 8 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Uniquement en cas d'exercice ouvert entre le 01/01/2006 et le 31/12/2006. En cas d'exercice ouvert à compter du 01/01/2007, ces colonnes n'ont pas à être servies.  
 (2) Uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI).  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

formulaire obligatoire  
(article 33A du code  
général des impôts)

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--------------------------------------------	--	---------------------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 8 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
<b>TOTAL (lignes 9 à 11)</b>	12					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13				
		14				
<b>TOTAL (lignes 13 et 14)</b>	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ZETA BIOTECH		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012007 et clos le : 31122007		Durée en nombre de mois   1 2
<b>I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>		
Ventes de marchandises	B2	482
Production vendue - Biens	A5	160
Production vendue - Services	A7	10 900
Production stockée	B5	729
Production immobilisée	B6	124 700
Subventions d'exploitation perçues	B7	166 598
Autres produits	B8	17
Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	303 586
<b>II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	317
Variation de stock (marchandises) *	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	5 337
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	(1 036)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	116 097
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	260
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle *	C9	
TOTAL B	D1	120 975
<b>III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>		
TOTAL A - TOTAL B	D2	182 611
* voir notice au verso		
<p><b>Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</b></p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7, C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6 et portées en ligne K8.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 0 7

N° SIRET

4 8 4 6 6 3 1 3 3 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ZETA BIOTECH

ADRESSE (voie)

4 RUE LOUIS DE BROGLIE

CODE POSTAL

22300

VILLE

LANNION

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

10 000

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

M

Nom patronymique

LE GUYADER

Prénom(s)

ANTHONY

Nom marital

% de détention

59.02

Nb de parts ou actions

360 000

Naissance :

Date

280876

N° Département

22

Commune

ST BRIEUC

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

13

Voie

RUE COLONEL BREBANT

Code postal

22970

Commune

PLOUMAGOAR

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

VIOLA

Prénom(s)

BRUNO

Nom marital

% de détention

40.98

Nb de parts ou actions

250 000

Naissance :

Date

280370

N° Département

22

Commune

LEHON

Pays

Adresse :

N°

97

Voie

RUE GABRIEL VICAIRE

Code postal

22700

Commune

PERROS GUIREC

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT